

BOIS-ÉNERGIE | À surtauville, le siege 27 installe sa première chaudière

Depuis novembre 2019, le SIEGE 27 propose aux communes de son territoire d'intervenir pour transformer le mode de chauffage de leurs bâtiments publics en chauffage au bois-énergie. Déléguataire en phase étude et travaux, il capte les subventions régionales et de l'ADEME pour le compte de la commune qui participe au projet à hauteur de 20%.

À Surtauville, il s'agit de la première chaufferie bois implantée par le SIEGE 27. Elle sera en service pour la saison de chauffe 2022-2023. Le 9 août 2022, Nicolas Lebas, Sous-Préfet s'est rendu sur place pour rencontrer Hervé Picard, Maire de la commune, et Pascal Cauche, Vice-Président du SIEGE 27, afin d'évoquer ce projet précurseur.

Cette installation représente l'un des cinq projets déjà identifiés dans le cadre d'un contrat patrimonial fraîchement conclu avec l'ADEME. Ce dernier consiste à soutenir le développement des énergies renouvelables thermiques dans le Département sur cinq ans ; l'objectif final étant d'atteindre une production de chaleur de 1200 MWh/an grâce à l'ensemble des projets.

La collectivité a également sollicité le syndicat pour des travaux de rénovations énergétiques sur la mairie et l'école.

ADEME	26 000 €
IDEE	
Action production d'énergie renouvelable	9 600 €
Région Normandie	
Commune	14 000 €
Fonds de concours du SIEGE 27	21 400 €
Total	71 000 € HT

Publié le 18 août 2022